

De : Marie-Odile Bonnet <marieodile.bonnet@gmail.com>

Date: jeu. 26 mars 2020 à 16:44

Subject: DEMANDE DE REUNION EXTRAORDINAIRE SUITE DECES D'UN SALARIE INTERIMAIRE CHEZ FEDEX EN LIEN AVEC COVID19.

Bonjour,

Nous venons d'apprendre le décès d'un salarié intérimaire Manpower, Monsieur X chez FEDEX le 24 mars 2020 après confirmation que ce décès est en lien avec le COVID 19.

Je rappelle avoir à maintes reprises insisté quant à la tenue d'une réunion extraordinaire sur ce sujet, QUE VOUS AVEZ REFUSEE.

Nous avons par la suite également contacté l'inspection du travail afin de faire respecter la loi.

Peut être que la DIRECCTE, qui doit également être confinée, a rencontré des difficultés pour faire appliquer la loi auprès de la Direction Manpower. Ce qui est bien dommage.

En insistant sur la tenue de la réunion extraordinaire, il était clairement précisé qu'il y avait divers points à soulever dont entre autres :

- anticipation sur des actions / réactions et réponses tant auprès des salariés intérimaires/CDII qu'auprès des clients.

Hier, en réunion visio qui s'est tenue avec la direction Manpower à laquelle vous étiez également connectée, la direction a omis de nous confirmer le décès de Monsieur Heng, et ce, après avoir demandé le nombre de SI/CDII/PE qui auraient été contractés par le virus.

A cette heure ci, en tant que Secrétaire du CSE, je n'ai réceptionné aucun mail du préventeur de notre région, voire de vous même, m'informant de cette tragédie.

Par la présente, je demande une réunion extraordinaire suivant l'article L. 4131-2 du code du travail et demande instamment de réunir les membres du CSE par visioconférence dès que possible.

Le confinement ne doit pas être une excuse pour tout refuser.

Je souhaite également l'intervention de l'inspection du travail si refus, comme d'habitude, de la Président du CSE, de réunir les membres de cette instance.

Je mets en copie de ce mail, la CGT Intérim ainsi que la CGT Fedex et l'inspection du travail du client Fedex.

Cordialement,

Marie-Odile Bonnet

06 84 68 43 87



La CGT Manpower en [vidéo](#)

SITE INTERNET : www.manpower.cgt.fr